

Barème Honoraires 2025



HONORAIRES DE TRANSACTION EN TTC

0€ à 69 999 € ----- 3500 € TTC

70 000€ à 149 999€----- 7,50%

150 000€ à 199 999€----- 6,50%

200 000€ à 299 999€----- 5,25%

300 000€ à 399 999€----- 4,75%

400 000€ à 599 999€----- 4,25%

600 000€ à 899 999€----- 3,75 %

900 000€ et plus ----- 3,25%

HONORAIRES DE LOCATION*

Visites, constitution du dossier locataire, étude de solvabilité et rédaction du bail

À la charge du locataire 10€ TTC/ m²

À la charge du propriétaire 10€ TTC/ m²

Réalisation de l'état des lieux d'entrée

À la charge du locataire 3€ TTC/ m²

À la charge du propriétaire 3€ TTC/ m²

*Les honoraires de gestion locative sont à définir avec la société partenaire de gestion